

L'Info D'ORP-JAUCHE

Edition spéciale "Participation citoyenne"



L'ÉDITO

PARTICIPATION CITOYENNE

Chères Orp-Jauchaises, chers Orp-Jauchois,

Notre commune puise sa richesse dans ses habitants : leurs idées, leur engagement et leur attachement au cadre de vie que nous partageons.

À Orp-Jauche, nous sommes convaincus que les politiques locales les plus justes et les plus efficaces se construisent avec les citoyennes et les citoyens, dans le dialogue, l'écoute et la coresponsabilité.

C'est pourquoi nous avons fait le choix de **placer la participation citoyenne au cœur de notre gouvernance locale**.

Pour rendre cette ambition concrète, **un échevinat de la participation citoyenne** a été créé. Il a pour mission de faire vivre la démocratie locale, de renforcer l'échange avec les habitants et de soutenir les initiatives citoyennes.

Concrètement, la commune met aujourd'hui à votre disposition **deux dispositifs ouverts** à toutes et tous, que j'ai le plaisir de vous présenter dans cette édition.

Le premier est **l'organe de la participation citoyenne**. Il s'agit d'un espace de rencontre et d'échange où des habitants de tous horizons peuvent se retrouver pour discuter des projets communaux, partager leurs idées, éclairer les décisions communales, les mettre en débat. Un lieu pour réfléchir ensemble aux enjeux qui touchent directement notre commune.

Le second dispositif est le **budget participatif**, renouvelé pour une deuxième édition après le succès rencontré en 2023. Il vous permet de proposer des projets concrets, utiles à la collectivité, de soumettre ceux-ci au vote de la population afin de voir certaines de ces idées se concrétiser grâce à un financement communal.

Ces initiatives s'inscrivent dans une démarche plus large visant, dans les mois et années à venir, à renforcer l'information, la consultation et la co-construction d'actions avec les citoyens. Autant d'occasions **de dialoguer, de s'informer et de participer activement à la vie communale**.

Notre objectif est clair : Faire d'Orp-Jauche une commune où la participation citoyenne n'est pas un mot compliqué, mais une réalité concrète, accessible et utile à toutes et tous.

Partageons nos idées, unissons nos efforts et construisons ensemble l'Orp-Jauche d'aujourd'hui et de demain.

Hugues GHENNE,
Bourgmestre



Nouveau dispositif à Orp-Jauche

Création d'un organe de la participation citoyenne Formulaire de candidature

L'organe de la participation citoyenne, c'est quoi ?

Il s'agit d'un organe transversal qui doit permettre de **recueillir l'opinion des citoyens sur des questions locales** et **d'instaurer un dialogue ouvert et structuré avec les autorités communales** autour de thématiques d'intérêt communal. Cet organe sera composé de 12 habitant(e)s orp-jauchois, issu(e)s de la société civile, représentatif(ve)s de nos villages et de leurs réalités.

**Vous souhaitez enrichir les réflexions communales et faire entendre les idées du terrain ?
Envie de vous impliquer et de partager votre regard sur Orp-Jauche ?
Participez et envoyez-nous votre candidature avant le 24 avril 2026.**

Formulaire à renvoyer soit par email christel.klinkenberg@orp-jauche.be, soit par courrier à l'Administration communale, Place Communale 1 à 1350 Orp-Jauche.

1. Informations personnelles (* entourez le choix correspondant)

Nom & prénom :

Rue et n° :

Village* : Enines – Folx-les-Caves – Jandrain – Jandrenouille – Jauche – Marilles — Noduwez – Orp

Email :

Téléphone :

Catégorie d'âge * : 18-25 / 25-40 / 40-60 / 60 et +

Profession :

2. Motivations & engagements

Pourquoi souhaitez-vous rejoindre l'organe de la Participation Citoyenne ? Quelles sont vos motivations ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Parmi les matières gérées au niveau communal, quelles sont les thématiques ou les domaines d'intérêt qui vous tiennent à cœur ?

.....

.....

.....

.....

Que représente pour vous la notion de participation citoyenne ?

.....

.....

.....

Etes-vous en mesure de participer à des réunions en soirée (à partir de 18h, en semaine) ?

☐ Oui ☐ Non

Avez-vous une expérience dans des associations, comités ou actions en lien avec la participation citoyenne ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, précisez :

.....

.....

.....

3. Signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis et m'engage, en cas de sélection, à participer activement aux réunions et activités de l'organe de la participation citoyenne et à en respecter le règlement.

Date et Signature

4. Traitement de données

Conformément au Règlement général de protection des données à caractère privées (RGPD), la commune n'utilisera les données collectées que dans le cadre des activités liées à l'organe de la participation citoyenne. Les données seront conservées jusqu'au renouvellement de cet organe. À tout moment, le candidat peut exercer ses droits en matière de RGPD dont le retrait à l'utilisation de ses données.

Informations complémentaires :

Alain OVART : alain.ovart@gmail.com - 0473 98 05 45

Sylvie MURENTGERANTWARI : sylviemuren@hotmail.com

Christel KLINKENBERG : christel.klinkenberg@orp-jauche.be - 019 63 02 97



L'INITIATIVE MENÉE POUR ET PAR LES CITOYENS

2ème édition du BUDGET PARTICIPATIF



**ALORS, CETTE DÉMARCHE
EST FAITE POUR VOUS !**
**Participez et introduisez
votre projet**

Le budget participatif, c'est quoi ?

Le budget participatif est une démarche qui permet aux habitants d'imaginer, de proposer et de choisir eux-mêmes des projets concrets à développer sur le territoire communal et financés par une enveloppe budgétaire spécialement dédiée à ces initiatives citoyennes.

Le processus se déroule en 4 étapes:

- ✓ Les citoyens proposent un projet;
- ✓ Le comité de sélection et l'Administration sélectionnent les projets sur base des critères fixés;
- ✓ Les projets sont soumis au vote de la population;
- ✓ La Commune réalise et finance le projet le plus plébiscité.

C'est une façon de rendre les habitants acteurs de leur commune et de faire émerger des projets qui répondent réellement aux besoins du terrain.



Retour sur la 1ère édition

A Orp-Jauche, le budget participatif a vu le jour en juin 2023.

Une première édition qui a rencontré un vif succès grâce aux **11 dossiers déposés** par des citoyens ou associations orp-jauchois.

Après analyse des candidatures, sur base des critères fixés dans le règlement, le comité de sélection **a retenu 6 projets**, très différents les uns des autres mais qui trouvaient tous leur place dans le paysage orp-jauchois.

Le temps d'une soirée "café-débat", les 6 porteurs de projet sont venus présenter et défendre leurs idées publiquement afin de convaincre les citoyens de voter pour eux. A l'issue de cette présentation, pendant une période de 30 jours, les 6 projets ont été soumis au **vote des orp-jauchois**. Sur les 895 votes émis, 232 ont été réalisés en faveur de la **création d'une aire conviviale à Jandrain**. C'est donc ce projet plébiscité massivement qui a rencontré le plus de voix parmi les lauréats.

Après 18 mois de procédures administratives et de travaux, cet espace **a été inauguré le 4 juillet 2025** pour le plus grand plaisir des habitants de notre belle commune.



Espace convivial de Jandrain,
projet lauréat de l'édition 2023

Budgétairement, cela représente....

Le coût de la création de l'espace convivial de Jandrain s'est élevé à 31.910,88 €. Vu que l'enveloppe initiale du budget participatif était fixée à 80.000,00 €, le **deuxième projet** le plus plébiscité par le public, à savoir la rénovation du kiosque de l'étang de pêche, **a pu également être financé**. Ces infrastructures seront inaugurées prochainement par les représentants communaux.

Comment ça fonctionne ?

La démarche se déroule à l'échelle de la commune d'Orp-Jauche.

Les projets peuvent être proposés par :

- des citoyens d'Orp-Jauche âgés de 18 ans et plus;
- un collectif d'habitants de la commune;
- ou des associations locales.

Pour pouvoir être retenus, les projets doivent notamment :

- entrer dans le champ des compétences communales ;
- se situer sur un bien appartenant à la commune (domaine public ou privé communal) ;
- ne pas concerner des matières liées à la sécurité routière ou à la gestion des inondations ;
- présenter un intérêt collectif et constituer un réel bénéfice pour le territoire communal ;
- correspondre à une dépense d'investissement (et non de fonctionnement).

Modalités pratiques pour participer à cette 2ème édition

Vous avez un projet, une idée à proposer ?

Introduisez dès à présent votre candidature au moyen du formulaire de candidature ci-annexé

Le formulaire de candidature à compléter et à renvoyer soit par email christel.klinkenberg@orp-jauche.be, soit par courrier à l'Administration communale, Place Communale 1 à 1350 Orp-Jauche.

Le présent formulaire est une feuille de route qui doit guider les porteurs de projet.

Les candidatures peuvent être introduites sous un autre document à condition de transmettre l'ensemble des éléments permettant l'analyse du projet.

Clôture des candidatures : 24 avril 2026

Les documents relatifs à cette 2ème édition du budget participatif sont disponibles sur le site internet communal : www.orp-jauche.be ou auprès de l'Administration (019/63.02.97).



2ème édition du budget participatif (2026)

Formulaire de candidature

1. IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET

A. VOUS RENTREZ VOTRE DEMANDE AU NOM D'UNE ASSOCIATION OU D'UN GROUPEMENT DE CITOYENS . **REPLISSEZ LE CADRE CI-DESSOUS.**

Nom de l'association :

Adresse :

Statut (asbl – association de fait, ...) + N° BCE si existant :

Coordonnées de la personne représentant valablement l'association :

Nom et prénom :

Adresse :

Email :

Téléphone :

Document à annexer :

Liste des membres (citer ou joindre)

B. VOUS RENTREZ VOTRE DEMANDE AU NOM D'UN CITOYEN - **REPLISSEZ LE CADRE CI-DESSOUS.**

Nom et prénom :

Adresse :

Email :

Téléphone :

2. A PROPOS DU PROJET

Ci-dessous, les informations à nous faire parvenir. Par facilité, la description du projet peut faire l'objet d'une annexe détaillée à joindre à la présente candidature.

Donnez un titre à votre projet :

.....

Décrivez le plus précisément votre projet :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Quelle est la localisation du projet ? (détaillez l'endroit, en joignant éventuellement un plan et des photos) :

.....

Quels sont les objectifs poursuivis ? Quelle est la plus-value de votre projet par rapport au territoire communal ?
Quelles raisons motivent la mise sur pied de ce projet ?

.....

.....

.....

.....

Pouvez-vous préciser éventuellement les étapes de votre projet ? Quels sont les moyens administratifs ou techniques à mettre en œuvre ?

.....

.....

.....

.....

Quelle est l'estimation budgétaire ?

.....

Disposez-vous déjà des coordonnées de fournisseurs / prestataires qui pourraient être intéressés par l'exécution du projet ? Quels sont-ils ?

.....

.....

.....

Divers – annexes (localisation, plans, photos de réalisations similaires ou projections, fiches techniques, ou tout autre document utile à la compréhension du projet) à joindre au dossier :

.....

.....

Le porteur de projet a pris connaissance du règlement et s'engage à le respecter.

Fait à Orp-Jauche, le.....

Signature du citoyen ou du représentant de l'association / groupement du citoyen :

Traitement de données

Conformément au Règlement général de protection des données à caractère privées (RGPD), la commune n'utilisera les données collectées que dans le cadre du projet du budget participatif. Les données seront conservées durant le processus du budget participatif. À tout moment, le candidat peut exercer ses droits en matière de RGPD dont le retrait à l'utilisation de ses données.

Informations complémentaires :

Alain OVART : alain.ovart@gmail.com - 0473 98 05 45

Olivier MAROY : oli.maroy@gmail.com - 0476 20 37 73

Christel KLINKENBERG : christel.klinkenberg@orp-jauche.be - 019 63 02 97